Baclofène: vers une recommandation temporaire d’utilisation

Compte Test - 2013-06-05 11:25:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le baclofène, médicament utilisé depuis quarante ans comme relaxant musculaire, devrait se voir accorder une recommandation temporaire d'utilisation (RTU) cet été. C'est ce qu'a annoncé le directeur général de l'Agence nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) lors d'un colloque organisé à Paris.

L'ANSM autoriserait ainsi pour 3 ans la prescription du baclofène aux patients alcooliques, avant même que le produit ne reçoive son autorisation de mise sur le marché (AMM). « Aujourd'hui, il n'y a pas d'autorisation de mise sur le marché. Les médecins l'utilisent sans aucun encadrement. Cette mise sur le marché pour 3 ans va nous permettre de poser des règles avec un protocole d'utilisation et vérifier ce qui se passe », a commenté mardi Marisol Touraine, la ministre de la Santé.

Les conclusions de deux études cliniques sont attendues d'ici un an. Elles devraient permettre de déterminer l'efficacité du baclofène contre l'alcoolisme et surtout les risques liés à ses effets secondaires.